

FLASH-INFOS n°1 - Janvier 2020

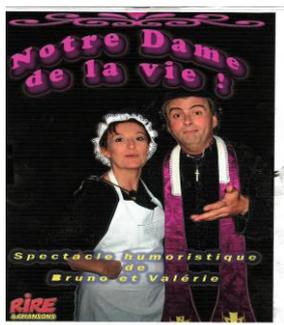
Retrouvez toutes vos infos sur le site internet
www.marceod.fr régulièrement mis à jour

Recensement des 16 ans : chaque jeune ayant atteint ses 16 ans, a l'obligation de se faire recenser à la mairie de son domicile dans les 3 mois suivant cette date anniversaire, muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Il sera alors inscrit automatiquement sur la liste électorale de la commune à sa majorité.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

COMITE DES FETES



Vous aimez les belles voix : Bourvil, Fernandel, Annie Cordy et bien d'autres...

Nous vous donnons rendez-vous le 8 février, à la salle des fêtes, pour 2h de rires, de joie, de chants, avec un spectacle humoristique, d'imitations et chansons.

Pour la 1^{ère} fois à Marceod, 2 séances sont proposées : l'une à 15h et la seconde à 20h. Cela vous permettra de ne pas manquer ce spectacle.

Réservations au prix de 15 €, auprès de Gisèle au 06.41.89.28.52.

ECOLE

Votre avis nous intéresse ! **En collaboration avec l'équipe enseignante, nous souhaitons donner un nom à l'école communale.**

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal a décidé de vous solliciter pour valider le choix du nom de l'Ecole.

Nous vous proposons :

- **Ecole Antoine COPPERE** : premier instituteur communal (de 1893 à 1937),
- **Ecole des Platanes** : en référence aux platanes de la cour plantés dans les années 1920,
- **Ecole des Sources** : pour souligner que le village est un des derniers à consommer l'eau de ses sources,
- **Ecole du Crêt Malherbe** : point culminant des Monts du Lyonnais situé sur la commune (946m).



Les enfants scolarisés seront eux aussi mis à contribution. Et après avis du conseil d'école, le conseil Municipal délibérera lors d'une prochaine séance.

Merci de remplir et de déposer le coupon-réponse à la Mairie avant le 10 Février 2020

✂-----

SONDAGE : NOM DE L'ECOLE

Je choisis le nom de :

- Ecole Antoine COPPERE
- Ecole des Platanes
- Ecole des Sources
- Ecole du Crêt Malherbe

DON DU SANG



La prochaine collecte aura lieu le jeudi 20 février, de 16h à 19h, à la salle des fêtes.

En raison des travaux de rénovation de l'équipement rural d'animation, il n'y aura qu'une collecte cette année et donc en conséquence, 3 à Saint-Christo en Jarez.

Donner $\frac{3}{4}$ d'heure de son temps peut sauver une vie !

RADAR PEDAGOGIQUE

Vous avez certainement remarqué qu'un radar pédagogique avait été installé sur la commune entre le 8 novembre et le 12 décembre.

Grâce à l'enregistrement des passages et des vitesses nous pouvons en tirer quelques conclusions :

- ✓ Nombre moyen de passages journaliers en semaine :
 - véhicules entrants au village \pm 430
 - véhicules sortants du village \pm 600
- ✓ De trop nombreux véhicules sortent du village à des vitesses largement au-dessus du 50 km/h réglementaire :

Quelques exemples : 84 km/h un jeudi à 15h ; 86 km/h un mardi à 16h ; 96 km/h un mardi à 13h30 ; 96 km/h un jeudi à 10h ; et le gagnant : 103 km/h un jeudi à 9h !



Ce radar sera à nouveau implanté sur différents secteurs du bourg ; et après étude des résultats, nous aurons la possibilité de demander à la Gendarmerie d'intervenir pour des contrôles plus sévères...

ASSOCIATION DECHASSE



Sous la responsabilité de la Fédération départementale de la chasse, un comptage des lièvres se déroulera du 9 au 13 mars prochain, dès 20h, avec un véhicule muni de projecteurs.

Les brigades de gendarmerie sont prévenues.

OFFICE DU TOURISME

Les animations proposées par l'office du tourisme de Saint-Martin en Haut sont régulièrement affichées en Mairie et disponibles sur le site internet communal.